

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

AB IMMO
[REDACTED]
[REDACTED]
FRANCE

A Angers, le 9 juillet 2025

CERTIFICAT DE DEPOT DE FONDS SAS
Capital de société en formation

Le soussigné Francois MERIC, agissant en qualité de Directeur d'agence de CCF, société anonyme à conseil d'administration au capital de 147 000 001 euros dont le siège social est situé [REDACTED] immatriculée au registre du Commerce des Sociétés de Paris sous le numéro 315 769 257, inscrite sur la liste des banques françaises et autorisée en conséquence à être dépositaire des fonds,

Vu les dispositions de l'article L.225-13 du Code de Commerce,
Vu la liste des souscripteurs de la société SAS AB IMMO, capital 120 000€, siège 50 Bd de la Romanerie 49124 St BARTHELEMY D'ANJOU en formation, établie et certifiée exacte, sincère et véritable par Madame BOUCHER-THOMAS Claudine de laquelle il ressort que 1200 actions de numéraire de ladite société, représentant un montant nominal de 100 euros ont été souscrites par trois personnes et libérées en totalité,

Constate que :

- La liste des souscripteurs annexée au présent certificat indique pour chacun d'eux le nombre d'actions souscrites et les sommes versées ;
- Les fonds versés et déposés dans les caisses de CCF dans l'attente du certificat délivré par le greffe constatant l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés correspondent à ceux énoncés par ladite liste et représentent une somme totale de cent vingt mille (120 000€) euros.

A Angers, le 09 juillet 2025

[REDACTED]

François Méric
Directeur d'Agence

AB IMMO

FRANCE

A Angers, le 9 juillet 2025

CERTIFICAT DE DEPOT DE FONDS SAS
Capital de société en formation

Le soussigné Francois MERIC, agissant en qualité de Directeur d'agence de CCF, société anonyme à conseil d'administration au capital de 147 000 001 euros dont le siège social est situé [REDACTED] immatriculée au registre du Commerce des Sociétés de Paris sous le numéro 315 769 257, inscrite sur la liste des banques françaises et autorisée en conséquence à être dépositaire des fonds,

Vu les dispositions de l'article L.225-13 du Code de Commerce,
Vu la liste des souscripteurs de la société SAS AB IMMO, capital 120 000€, siège 50 Bd de la Romanerie 49124 St BARTHELEMY D'ANJOU en formation, établie et certifiée exacte, sincère et véritable par Monsieur BOUCHER Jacques de laquelle il ressort que 1200 actions de numéraire de ladite société, représentant un montant nominal de 100 euros ont été souscrites par trois personnes et libérées en totalité,

Constate que :

- La liste des souscripteurs annexée au présent certificat indique pour chacun d'eux le nombre d'actions souscrites et les sommes versées ;
- Les fonds versés et déposés dans les caisses de CCF dans l'attente du certificat délivré par le greffe constatant l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés correspondent à ceux énoncés par ladite liste et représentent une somme totale de cent vingt mille (120 000€) euros.

A Angers, le 09 juillet 2025

CCF ANGERS

Structure 011500

[REDACTED]
Francois MERIC
Directeur d'Agence

AB IMMO
50 Boulevard de la Romanerie
49124 SAINT BARTHELEMY D'ANJOU
FRANCE

A Angers, le 9 juillet 2025

CERTIFICAT DE DEPOT DE FONDS SAS
Capital de société en formation

Le soussigné Francois MERIC, agissant en qualité de Directeur d'agence de CCF, société anonyme à conseil d'administration au capital de 147 000 001 euros dont le siège social est situé 103 rue de Grenelle 75007 Paris, immatriculée au registre du Commerce des Sociétés de Paris sous le numéro 315 769 257, inscrite sur la liste des banques françaises et autorisée en conséquence à être dépositaire des fonds,

Vu les dispositions de l'article L.225-13 du Code de Commerce,
Vu la liste des souscripteurs de la société SAS AB IMMO, capital 120 000€, siège 50 Bd de la Romanerie 49124 St BARTHELEMY D'ANJOU en formation, établie et certifiée exacte, sincère et véritable par Monsieur BOUCHER Alexandre de laquelle il ressort que 1200 actions de numéraire de ladite société, représentant un montant nominal de 100 euros ont été souscrites par trois personnes et libérées en totalité,

Constate que :

- La liste des souscripteurs annexée au présent certificat indique pour chacun d'eux le nombre d'actions souscrites et les sommes versées ;
- Les fonds versés et déposés dans les caisses de CCF dans l'attente du certificat délivré par le greffe constatant l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés correspondent à ceux énoncés par ladite liste et représentent une somme totale de cent vingt mille (120 000€) euros.

A Angers, le 09 juillet 2025

CCF ANGERS
74 BOULEVARD DU MARECHAL FOCH
49100 ANGERS
Structure 011500

François MERIC
Directeur d'Agence